

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA
SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024 – 18 H 30
ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2024
 - 4.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 octobre 2024
5. **ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1 Modification de la résolution constituant le comité de revitalisation du noyau villageois
 - 5.2 Approbation et autorisation de signature du contrat intitulé « Membre utilisateur » avec Tricentris
 - 5.3 Approbation et autorisation de signature du contrat intitulé « Services aux membres » avec Tricentris
 - 5.4 Approbation du Règlement 015-2024 modifiant le fonds de roulement de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER)
 - 5.5 Adoption du budget 2025 dressé par la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER)
 - 5.6 Adoption du budget 2025 dressé par le Complexe environnemental de la Rouge (CER)
 - 5.7 Adoption du budget 2025 dressé par la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR)
 - 5.8 Confirmation d'intérêt pour l'adhésion à l'entente de regroupement régional pour des services d'archivage avec la MRC d'Antoine-Labelle pour un partage de ressource
 - 5.9 Affectation de 25 000\$ provenant du Fonds d'urgence au frais découlant de l'état d'urgence du 9 août 2024 – modification de la résolution 2024.08.201
 - 5.10 Approbation du procès-verbal de correction
 - 5.11 Ajustement de la quote-part 2024 pour le Complexe environnemental de la Rouge (CER)
 - 5.12 Autorisation d'ajout d'un signataire pour la Caisse Desjardins
 - 5.13 Demande de bonification de l'enveloppe pour le financement des infrastructures au gouvernement fédéral
6. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 6.1 Approbation de la directive de changement numéro 2 émis par BHP Conseils pour les Travaux de mise à niveau du système d'approvisionnement en eau potable – Nordmec
 - 6.2 Autorisation de signature de l'entente pour la fourniture de sel de déglçage pour l'hiver 2024-2025 et 2025-2026 avec l'entreprise 9007-4451 Québec inc.
 - 6.3 Approbation de l'ordre de changement # 2 émis par HKR – AO 2024-01 Réfection de la chaussée et du réseau d'égout pluvial chemin Lac- Chaud Est – Phase 2
 - 6.4 Demande de paiement # 3 – AO 2024-01 Réfection de la chaussée et du réseau d'égout pluvial chemin Lac-Chaud Est – Phase 2
7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 7.1 Approbation de mandater la MRC d'Antoine-Labelle pour modifier le Règlement relatif aux permis et certificats et pour l'ajout d'un tarif pour les Établissements de résidence principale (ERP) au montant de 500\$
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Nomination du coordonnateur substitut des mesures d'urgence pour un mandat d'un an renouvelable
9. **LOISIRS ET CULTURE**
10. **BIBLIOTHÈQUE**
11. **AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

Veillez prendre note que cet ordre du jour est un projet et que la Municipalité de La Macaza et le conseil municipal se gardent le droit d'ajouter, modifier ou supprimer des sujets déjà inscrits, sans avertissement, et ce, jusqu'à l'ouverture de la séance.

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA
SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024 – 18 H 30
ORDRE DU JOUR

- 11.1 Adoption du Règlement 2024-192 concernant la composition du conseil municipal
- 11.2 Avis de motion et présentation d'un règlement concernant les ententes relativement à des travaux municipaux
- 11.3 Adoption du projet de Règlement 2024-193 concernant les ententes relativement à des travaux municipaux
- 11.4 Tenue d'une assemblée de consultation publique dans le cadre du processus d'adoption du Règlement 2024-193 concernant les ententes relativement à des travaux municipaux
- 12. **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Veillez prendre note que cet ordre du jour est un projet et que la Municipalité de La Macaza et le conseil municipal se gardent le droit d'ajouter, modifier ou supprimer des sujets déjà inscrits, sans avertissement, et ce, jusqu'à l'ouverture de la séance.